



## FARGE ASSOCIÉS : SUCCESS STORY FRANÇAISE

### L'avocat des lanceurs d'alerte

**Spécialisé en contentieux fiscal, ce cabinet d'avocats tricolore, novateur dans son exercice du métier, défend aujourd'hui la cause des lanceurs d'alerte. Pierre Farge, son fondateur, revient sur un parcours semé d'embûches, mais dont la réussite et l'engagement donnent raison. Entretien avec cet avocat solitaire, qui boussule le barreau de Paris, et fait trembler les plus grands établissements financiers de la planète.**

#### Comment en être venu à défendre des lanceurs d'alerte ?

Pour des raisons personnelles et professionnelles. Personnelles car déjà enfant, je coloriais en dehors des cadres. Je voulais revendiquer quelque chose, agir sur l'ordre établi. Je sentais que j'étais incapable de me fondre dans la masse patiente, soit précisément ce qui anime les lanceurs d'alerte lorsqu'ils dénoncent des agissements portant atteinte à l'intérêt général.

Professionnelles car j'ai d'abord travaillé pour les grands cabinets d'avocats, comme on dit, plutôt du côté de la défense, puis à l'OCDE aux côtés de Pascal Saint-Amans, Directeur du projet BEPS censé lutter contre les paradis fiscaux. A cette occasion, j'ai pris conscience du mal fait à l'intérêt général par la fraude fiscale, et la pertinence d'une protection efficace des lanceurs d'alerte pour encourager les révélations, et ainsi recouvrer ce manque à gagner.

#### Existe-t-il un droit des lanceurs d'alerte en tant que tel ?

Nous sommes le premier cabinet français à défendre la cause des lanceurs d'alerte, et avons à ce titre une connaissance extrêmement pointue des différents dispositifs, en vigueur, à savoir concernant le lanceur d'alerte en tant que tel, l'aviseur fiscal, ou encore l'indicateur des douanes.

#### « Nous sommes tous de potentiels lanceurs d'alerte »

Tous ont en commun par leur fonction de fonctionnaires, d'employés de banque, de comptables ou de secrétaires à la connaissance d'un danger, d'un risque ou d'un scandale dans tous les domaines de la vie publique et privée (environnement, santé, finance, fraude, blanchiment, détournement).

Tous sont sortis du silence au travail pour des pratiques qu'ils estimaient contraires à la préservation de l'Etat de droit.

Tous ont, de bonne foi, bouleversé leur vie pour défendre les libertés et les dérives portées à l'intérêt général. En France et dans le monde, certains d'entre eux s'appellent Edward Snowden, Julian Assange, Antoine Deltour, Stéphanie Gibaud, Hervé Falciani, Irène Frachon.

#### « Aider l'entreprise à appréhender les conséquences d'une alerte »

Fort de cette parfaite connaissance des dispositifs en vigueur, nous conseillons également les sociétés pour appréhender le risque, voire gérer une alerte.

#### Les lanceurs d'alerte sont-ils protégés en France ?

Un certain nombre de dispositifs existent depuis peu, mais ils restent peu clairs, contradictoires et souvent difficiles à mettre en oeuvre pour protéger réellement les lanceurs d'alerte.

D'où l'importance d'être bien conseillé pour appréhender ce risque, voire garantir un secours financier pour palier aux premiers mois des révélations où le lanceur perd en général son travail et sa vie d'avant.

Notre connaissance éprouvée des mécanismes en vigueur, des institutions et des interlocuteurs compétents au sein de chaque administration permet de construire des stratégies innovantes et de s'adapter à chaque cas particulier.

**C'est complètement paradoxal : à vous entendre, les lanceurs d'alerte ne sont pas protégés, alors qu'il permettent d'énormes entrées d'argent en cette période de contestation populaire sans précédent.**

Absolument : alors même que certaines alertes à mon Cabinet représentent un potentiel de recouvrement de 2 voire 3 milliards d'euros pour l'intérêt général, soit bien plus par exemple que les six conventions judiciaires d'intérêt public conclues cette année pour près de 440 millions d'euros versés au Trésor public, il n'y a toujours pas de protection claire en droit français. Le potentiel est donc colossal. Cela impose de légiférer d'urgence.

Il y a aujourd'hui en France un moralisme ambigu, à savoir de disposer de politiques qui prétendent donner des droits à ces individus agissant pour l'intérêt général - des politiques d'affichage pour faire bonne figure, les lanceurs d'alerte vont dans le sens de l'histoire -, mais refusent pour autant de les voir appliquer. Peut-être aussi parce protéger efficacement les lanceurs d'alerte entrainerait des révélations trop importantes et trop rapide, et que le système n'est pas encore prêt de les accepter.

#### Vous faites de la politique, si je comprends bien.

Je n'ai pas d'engagements politique, car je ne veux pas diviser. En revanche, si vous pensez en terme d'influence, sans doute: j'essaie de faire bouger les lignes, mobiliser l'opinion et les dirigeants pour qu'ils s'intéressent à cette question de premier ordre, objectivement dans l'intérêt du très grand nombre.

A force de crier dans le désert, je commence à être écouté. J'étais par exemple invité à donner mon avis à l'Assemblée nationale, contribuant ainsi au Rapport sur la lutte contre la délinquance financière du mois de mars 2019 s'intéressant particulièrement au cas de lanceurs d'alerte, voire même avec vous qui m'interviewez.

Sans faire de politique, je n'arrive pas à observer avec fatalisme. Je pense qu'il y a toujours un moyen d'agir, surtout quand on est complètement indépendant.

#### Avez-vous reçu des propositions qui laisseraient craindre cette indépendance ?

(Il hésite). Je reçois des propositions d'association de grands cabinets d'avocats, parfois les mêmes qui souriaient quand j'ai commencé, attendant le moindre faux pas pour me voir revenir.

Aujourd'hui, je suis assez fier de porter l'institution, et aussi d'user de la liberté presque illimitée qui m'est conférée. J'avais en moi ce sentiment d'urgence, qui pousse à agir sans tarder, à faire valoir mon point de vu, à convaincre. Un besoin d'engagement si vous préférez, et une volonté de gagner la confiance aussi.

Pour l'instant, je me sens plus complet ainsi. Et puis il y a une belle histoire à écrire, nous sommes les premiers à revendiquer un véritable statut pour les lanceurs d'alerte en France.

*Propos recueillis par Jordan Belgrave*